



# Petit Coup d'œil

Mai 2018  
#9

## SAINT MARTIN DE L'IF

### DIMINUTION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE DE SAINT MARTIN DE L'IF

Ne tournons pas autour du pot : La Poste prévoit de réduire les horaires d'ouverture du bureau de poste de notre commune !

En effet, à partir de juin, c'est presque **50 % du temps d'ouverture** qui doit être **supprimé**. Le bureau de Poste serait ainsi ouvert seulement de 14h à 16h30 en semaine, et de 9h à 11h le samedi. Si ce projet aboutit, c'est une fermeture pure et simple du bureau de Poste qu'il faut envisager pour l'avenir.

C'est inadmissible ! Bien entendu, l'ensemble de vos élus se battra pour tenter de contrer ce projet aberrant, qui remet directement en cause le principe même de « Service Public ». Les municipalités passées ont d'ailleurs toujours œuvré pour préserver la présence postale dans notre commune.

Toutefois, la municipalité seule ne pourra pas mener d'action suffisamment forte. Nous avons besoin que l'ensemble de la population se mobilise avec nous ! Aussi, pour commencer, nous vous invitons à venir nous retrouver à l'une des 2 réunions d'information qui se tiendront très prochainement :

**Lundi 14 mai, à 19h, au foyer rural de Fréville**

**Mardi 15 mai, à 19h, à la mairie de Betteville**

Nous comptons sur votre présence, et bien entendu, n'hésitez pas à diffuser cette information autour de vous, y compris dans les communes extérieures.

Vous trouverez également, chez vos commerçants, en garderie périscolaire, en mairie, une pétition (papier) à signer. De plus, une pétition en ligne a été mise en place, et relayée sur le site de la commune, ainsi que sur notre page Facebook. Pour la signer, voici l'adresse (vous pouvez également scanner le QR-code ci-contre) :

<https://chn.ge/2rvBw6e>

Dans tous les cas, vous pourrez toujours obtenir ces informations en mairie.



### ZONE BLANCHE

Concernant le dossier de la zone blanche (téléphonie mobile), les choses avancent.

Le dossier de permis de construire est en cours d'instruction, et le PC devrait être accordé prochainement. L'appel d'offres est également imminent.

Si tout se passe bien, les travaux devraient être terminés pour la fin d'année. Pour obtenir plus d'informations, veuillez vous renseigner en mairie.

### PÔLE MÉDICAL

Vous l'avez sans doute déjà constaté : les travaux du Pôle Médical ont débuté en avril.

Les fondations du bâtiment sont désormais coulées, et les travaux se poursuivent à bon rythme. L'aboutissement du chantier est prévu lui aussi pour la fin d'année 2018.

Retrouvez ces informations, et suivez l'avancement des travaux, sur le site internet de la commune (<http://www.saintmartindelif.fr>).

## TAUX D'IMPOSITION

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 29 mars dernier, il a été décidé à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux moyens d'imposition de la commune nouvelle, et ainsi de ne pas augmenter la pression fiscale qui s'exerce sur les habitants.

Toutefois, et pour mémoire, le lissage des taux d'imposition des quatre communes déléguées se poursuit. En effet, les écarts qui existaient entre ces communes doivent disparaître. Les variations successives, chaque année, permettront à terme de mettre toute la population sur un pied d'égalité.

## PANNEAUX D'ENTRÉE EN AGGLOMÉRATION

Il était temps, nous direz-vous ! Les nouveaux panneaux d'entrée en agglomération ont été posés dans les quatre communes déléguées.

Ainsi, les noms des communes de Betteville, Fréville, La Folletière et Mont de l'If ont été complétés pour indiquer l'appartenance à la commune nouvelle de Saint Martin de l'If.

C'est donc la mention « *Cne de St Martin de l'If* » qui apparaît désormais en plus sur chaque panneau, sous le nom de la commune déléguée.

### Contactez-nous !

Pour contacter les services généraux de votre mairie :  
[mairie@saintmartindelif.fr](mailto:mairie@saintmartindelif.fr)

## TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Le tirage au sort des jurés d'assises 2018 aura lieu à la mairie de Fréville (pour l'ensemble de Saint Martin de l'If), le 4 juin 2018, à 18h.

Ce tirage au sort est public.

## ÉLABORATION DU PLUI DE LA CCRY

La CCRY, dans le cadre de l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), vous propose une balade urbaine le jeudi 7 juin à 14h (départ devant la Gare d'Yvetot).

Une balade rurale vous est également proposée le

mardi 12 juin à 14h (départ devant le Chêne d'Allouville-Bellefosse).

Ces randonnées sont prévues pour une durée de 2 heures. Pour participer, une inscription (gratuite) est obligatoire auprès des services de la CCRY :

02.35.56.34.57

[plui@ccry.fr](mailto:plui@ccry.fr)

Retrouvez ces informations sur le site internet de la CCRY ou sur celui de notre commune.

## SITE INTERNET

Retrouvez les informations de ce bulletin, et bien d'autres, sur le site internet de Saint Martin de l'If :

<http://saintmartindelif.fr>

Et comme toujours, n'hésitez pas à nous contacter via le site pour nous proposer un article ou du contenu que vous souhaitez voir y paraître.

## AGENDA

<b>LUNDI 14 MAI</b> FRÉVILLE – FOYER RURAL	<b>RÉUNION D'INFORMATION</b> <b>HORAIRES DE LA POSTE – 19H00</b>
<b>MARDI 15 MAI</b> BETTEVILLE – MAIRIE	<b>RÉUNION D'INFORMATION</b> <b>HORAIRES DE LA POSTE – 19H00</b>
<b>SAMEDI 9 JUIN</b> FRÉVILLE	<b>KERMESSE</b> ÉCOLE MATERNELLE – 11H00

## L'ÉTÉ ARRIVE...

Rappelons donc quelques règles afin que chacun puisse profiter des beaux jours.

Tout d'abord, les travaux utilisant des outils bruyants (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, scies électriques, etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

<b>LUNDI AU VENDREDI</b>	8h30 – 12h00	14h00 – 20h00
<b>SAMEDI</b>	9h00 – 12h00	14h30 – 19h00
<b>DIMANCHE / JOURS FÉRIÉS</b>	10h00 – 12h00	

(arrêté préfectoral n°2014-101 du 8 octobre 2014, modifié par arrêté préfectoral du 16 octobre 2017)

Rappelons enfin que le brûlage des déchets verts, et notamment des branchages, est également interdit. Pour leur élimination, veuillez les apporter en déchetterie.

Mairie de Saint Martin de l'If  
47 rue d'Yvetot – Fréville – 76190 Saint Martin de l'If

Mairie déléguée de Betteville : 02.35.91.27.60  
Mairie déléguée de Fréville : 02.35.91.27.15  
Mairie déléguée de la Folletière : 02.35.92.35.27  
Mairie déléguée de Mont de l'If : 02.35.92.00.55



Directeur de la publication  
Sylvain GARAND

Rédaction, conception, réalisation et impression  
Mairie de Saint Martin de l'If  
Commission Communication  
Tirage : 700 exemplaires